

### Délibération 2026-063

## Désignation des délégués au Syndicat Mixte de Gestion et de Valorisation de l'IPCE de Villeneuve-lès-Bouloc (SMGV)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois Avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Caroline VILLA, Présidente, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 Avril 2026.

#### Participants

Bessières	M. Cédric MAUREL, Mme Alexia SANCHEZ, M. Anthony BLOYET, Mme Françoise OLIVE, M. Julien COLOMBIES, Mme Emilie PEZET
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Gilles JOVIADO, Mme Katia GUERRERO, M. Julien ASSIE, Mme Corinne TOUSSAINT
La Magdelaine-sur-Tarn	Mme Nathalie RAYNAUD, M. Éric DAPOT
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	M. Jean-Luc NEGRO
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, Mme Sabrina ROMERO, Pierre CRESUT, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, Mme Jade MALAFOSSE, M. Daniel REGIS, M. Olivier DE BENEDICTIS

#### Conseillers ayant donné pouvoir

M. Quentin DUROS a donné pouvoir à Mme Jade MALAFOSSE

#### Conseiller absent excusé

#### Secrétaire de séance

M. Julien ASSIE

Membres en exercice - 27 | Membres présents -26 | Pouvoirs - 01 | Membres absents - 0

## Exposé

---

Ce syndicat est chargé de la gestion de l'ancienne décharge de Villeneuve-Lès-Bouloc.

**5 délégués titulaires** et **3 délégués suppléants** représentent la Communauté de Communes Val d'Aïgo et siègent au sein du Comité Syndical.

Sont candidats : M. Serge MOULET, M. Thierry ASTRUC, M. Didier ROUX, M. Cédric MAUREL, M. Jean-Luc NEGRO en tant que délégués titulaires.

Sont candidats : M. Anthony BLOYET, M. Pierre CRESUT, M. Quentin DUROS en tant que délégués suppléants.

**Considérant** que cette élection doit intervenir au scrutin secret et à la majorité absolue des membres de l'organe délibérant,

Madame la Présidente demande s'il peut être procédé au vote au scrutin public : ce que le Conseil accepte à l'unanimité.

## Décision

---

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- **De proclamer élus 5 délégués titulaires au SMGV : M. Serge MOULET, M. Thierry ASTRUC, M. Didier ROUX, M. Cédric MAUREL, M. Jean-Luc NEGRO ;**
- **De proclamer élus 3 délégués suppléants au SMGV : M. Anthony BLOYET, M. Pierre CRESUT, M. Quentin DUROS ;**
- **De mandater** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

## Résultats du vote

---

Votants – 27		Pour – 27		Contre – 00		Abstention – 00	
--------------	--	-----------	--	-------------	--	-----------------	--

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,  
M. Julien ASSIE



Pour extrait conforme,

La Présidente,  
Mme Caroline VILLA